

Résidence d'écriture à l'Université de Toulon

L'UFR Langues, Lettres et Sciences humaines de l'Université de Toulon souhaite soutenir la création littéraire à travers une résidence d'écriture d'une durée d'un mois.

Durant sa résidence, l'auteur.rice travaillera à un projet personnel de création et sensibilisera les étudiant.es à l'art et à la culture en animant des ateliers d'écriture et/ou des masterclasses sur le campus de La Garde.

Pour cette 1^{ère} édition, la résidence s'adresse à un.e auteur.rice de langue française et est ouverte à tous les genres littéraires.

Conditions :

Durée du séjour : 4 semaines, du 2 au 29 novembre 2026

Genres littéraires : toutes écritures

Conditions d'accès : l'auteur.rice doit être de langue française et être édité à compte d'éditeur.

Le ou la candidat.e doit envoyer à l'adresse llsh.residence-ecriture@univ-tln.fr un seul fichier pdf contenant :

- une note d'intention (présentation et description du projet d'écriture auquel l'auteur.rice travaillera pendant la résidence)
- un CV et une bibliographie à jour
- un extrait de texte (en cours ou déjà publié)
- une ébauche de projet de médiation et/ou une proposition thématique pour des ateliers d'écriture

Allocation : Une allocation de résidence de 2400 euros brut est attribuée par l'UFR LLSH à l'auteur.rice qui s'engage à être présent.e pendant toute la durée de la résidence. Les frais de déplacement entre la résidence et le domicile sont pris en charge par l'UFR LLSH à raison d'un A/R (250 euros max).

Participation financière : Les autres frais de déplacement et les frais de restauration sont à la charge de l'auteur.rice.

Rencontres/ Production : l'auteur.rice consacrera 70% du temps de la résidence à sa création personnelle et 30% à des ateliers et rencontres en direction des étudiant.es de l'UFR LLSH, selon un programme établi en concertation avec l'équipe pédagogique.

Hébergement : l'auteur.rice sera logé.e dans un studio tout équipé dans le cœur historique du village de La Garde, à 15 minutes en bus du campus. La gare SNCF de La Garde est à 15 minutes à pied (ligne TER vers Toulon et Hyères). Véhicule personnel non obligatoire mais recommandé.

Calendrier :

Publication de l'appel : Lundi 18 mai 2026

Date limite de réception des candidatures : dimanche 14 juin 2026 à 11h59, heure de Toulon

Réunion du comité de sélection : 2^{ème} quinzaine du mois de juin 2026

Annonce du résultat : au plus tard le 10 juillet 2026

Période de résidence : du 2 au 29 novembre 2026